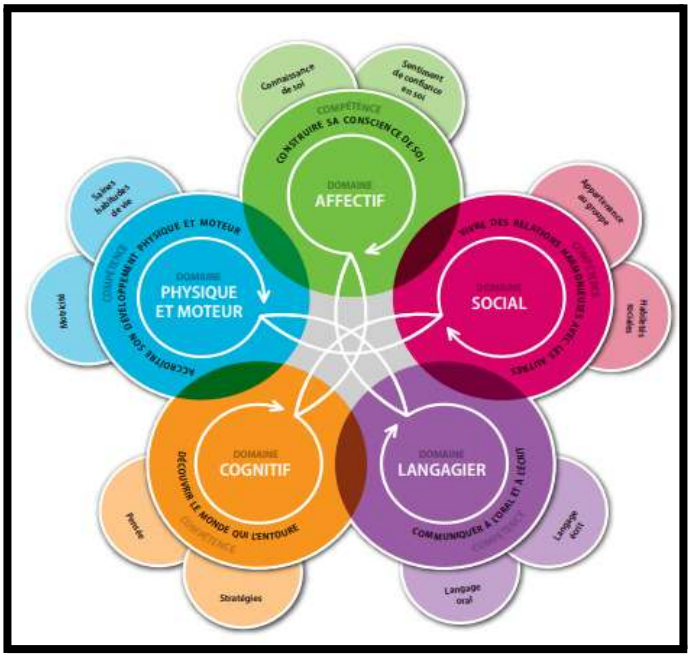
Planification annuelle 2026-2027
à l'éducation préscolaire 5 ans
À l'intention des parents

Mise à jour septembre 2026





Communications officielles de l'année

Tous les parents d'enfants inscrits à la maternelle 4 ans ou 5 ans, reçoivent une première communication et trois (3) bulletins durant l'année scolaire :



- La 1re communication écrite: **le 15 octobre 2026**
- Le 1re bulletin : **semaine du 16 novembre 2026**
- Le 2e bulletin : **semaine du 15 février 2027**
- Le 3e bulletin (bilan): **au plus tard le 10 juillet 2027**

Voici les cinq (5) compétences du Programme-cycle de l'éducation préscolaire:

Domaines de développement	Compétences
Physique et moteur	**Accroître son développement physique et moteur**
Affectif	**Construire sa conscience de soi**
Social	**Vivre des relations harmonieuses avec les autres**
Langagier	**Communiquer à l'oral et à l'écrit**
Cognitif	**Découvrir le monde qui l'entoure**

Le bulletin est un outil de communication qui vous informe sur les progrès de votre enfant, vous permettant ainsi de suivre son développement à l'école.

Les résultats sont transmis dans les bulletins sous forme de **constats**, qui indiquent l'**état de développement** pour chacune des compétences évaluées.

- L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée.
- L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée.
- L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée.
- L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée.

Les incontournables pour comprendre l'éducation préscolaire

Votre enfant entre à la maternelle 4 ans ou 5 ans - Information à l'intention des parents, MEQ	Qu'est-ce que l'éducation préscolaire? (Vidéo de 8 min)

Évaluation au préscolaire
Guide pour les parents

Suivre le développement de son enfant grâce à l'évaluation

Pour vous permettre de suivre adéquatement le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, l'école utilise différents moyens pour faire état de son progrès et de vous informer.

L'évaluation fait partie de l'apprentissage et de l'intervention pédagogique. À l'éducation préscolaire, l'évaluation se fait habituellement au cours des activités régulières de la classe. L'observation est le moyen privilégié d'évaluation et porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de votre enfant. Il apprend aussi à participer à sa propre évaluation pour en arriver à reconnaître ses forces, ses défis et ses progrès.

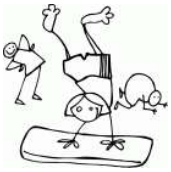
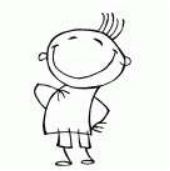
Pour vous informer du développement des compétences de votre enfant, l'école vous fait parvenir périodiquement différentes formes de communication, dont deux communications écrites et deux bulletins, ou tout autre forme de communication comme par exemple, son portfolio qui souligne ses forces, les défis et les progrès.

Il importe de souligner que les résultats au bulletin, inscrits sous forme de constats, constituent une synthèse des différentes traces ou preuves d'apprentissage recueillies par le personnel enseignant. Ces constats indiquent, dans les différents domaines de développement, l'état du développement de compétences pour lesquelles diverses preuves d'apprentissage ou traces ont été recueillies durant l'année scolaire ou, s'il s'agit du dernier bulletin de l'année scolaire, un bilan de l'état de développement pour chacune des compétences dans chacun des domaines.



Information tirée de:: *Le bulletin à l'éducation préscolaire : un guide d'accompagnement : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/pfeq/prescolaire/PFEQ-information-parents-bulletin-prescolaire.pdf*

Le libellé des compétences au bulletin et le programme-cycle d'éducation préscolaire

Illustration de la compétence[1]	Libellé au bulletin	Lien avec le développement de l'enfant	Explications en lien avec le programme d'éducation préscolaire
	Physique et moteur	Accroître son développement physique et moteur	**Motricité** -Votre enfant explore des sensations sensorielles -Se représente son schéma corporel -Développe sa motricité globale -Exerce sa motricité fine -Expérimente l'organisation spatial -Expérimente l'organisation temporelle -Découvre la latéralité -Expérimente différentes façons de bouger **Saines habitude de vie** -Votre enfant explore le monde alimentaire -Expérimente différentes façons de se détendre -S'approprie des pratiques liées à l'hygiène. -Se sensibilise à la sécurité
	Affectif	Construire sa conscience de soi	**Connaissance de soi** -Votre enfant reconnaît ses besoins. -Reconnaît ses caractéristiques -Exprime ses émotions -Régule ses émotions **Sentiment de confiance en soi** -Votre enfant expérimente son autonomie. -réagit avec assurance
	Social	Vivre des relations harmonieuses avec les autres	***Appartenance au groupe*** *-Votre enfant démontre de l'ouverture aux autres.* *-Participe à la vie de groupe* *-Collabore avec les autres* ***Habiletés sociales*** *-Votre enfant intègre progressivement des règles de vie* *-Crée des liens avec les autres* *-Régule son comportement* *-Résout des différends*

[1] Les images et le tableau proviennent du Service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire (http://recitpresco.qc.ca/).

	Langagier	Communiquer à l'oral et à l'écrit	**Langage oral** -Votre enfant interagit verbalement et non verbalement -Démontre sa compréhension -Élargit son vocabulaire -Expérimente une variété d'énoncés -Développe sa conscience phonologique **Langage écrit** -Votre enfant interagit avec l'écrit -Connaît les conventions propres à la lecture et à l'écriture -Découvre les fonctions de l'écrit -Connaît les lettres de l'alphabet (nom et son)
	Cognitif	Découvrir le monde qui l'entoure	***Pensée*** *-Votre enfant s'initie à de nouvelles connaissances liées aux domaines d'apprentissage (mathématique ; arts ; univers social ; science et technologie)* *-Exerce son raisonnement* *-Active son imagination* ***Stratégie*** *Votre enfant s'engage dans l'action* *-Expérimente différentes actions* *-Raconte ses actions*

Nous vous rappelons les communications officielles que vous recevrez durant l'année scolaire.

Communications officielles de l'année	
1re communication écrite	Vous recevrez une première communication écrite le 15 octobre. Cette communication vous informera sur l'adaptation et le comportement de votre enfant depuis son entrée à la maternelle.
Premier bulletin	Vous recevrez le premier bulletin de votre enfant au cours de la semaine du 16 novembre. Ce bulletin permettra d'apprécier l'état de développement des compétences qui ont fait l'objet d'une évaluation. Il couvrira la période du 27 août au 11 novembre.
Deuxième bulletin	Vous recevrez le deuxième bulletin de votre enfant au cours de la semaine du 15 février. Ce bulletin permettra d'apprécier l'état de développement des compétences qui ont fait l'objet d'une évaluation. Il couvrira la période du 12 novembre au 12 février.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera remis début juillet. Ce bulletin constituera un bilan de l'état de développement pour chacune des compétences. Il couvrira la période s'échelonnant du 15 février jusqu'à la fin de l'année.

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, l'information inscrite au bulletin fait état du développement des compétences de l'élève à des moments précis de l'année scolaire à l'aide d'énoncés qui font office de constats sur sa progression.

Au bulletin 3, les résultats présentés doivent indiquer un bilan de l'état de développement atteint par l'élève pour chacune des compétences dans les domaines propres au programme d'activités de l'éducation préscolaire.

Bulletin 1, 2 et 3 (bilan)
L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée.
L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée.
L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée.
L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée.

Ensemble, poursuivons ce but commun qu'est l'épanouissement de votre enfant.

